



Communiqué de presse

Brive, le 14 août 2020

Covid19 - Port du masque

dans les marchés ouverts Brassens et place de Lattre de Tassigny (Thiers).

Dans le cadre de la lutte contre la diffusion du virus Covid19, la Ville de Brive développe ses actions de prévention :

1/ Dans le prolongement des premières actions de dépistage « grand public » organisées les 13 juin et 8 août derniers en coopération avec l'Agence régionale de santé et le Centre hospitalier, ces dernières seront dorénavant programmées chaque semaine salle Brassens :

- mardi 18 août : 9h00 - 12h30 ;
- jeudi 20 août : 9h00 - 12h30 ;
- lundi 24 août : 14h00 - 17h00 ;
- jeudi 27 août : 9h00 - 12h30 ;
- jeudi 3 septembre : 9h00 - 12h30

2/ Afin de mieux garantir le respect des gestes barrières dans un contexte national où l'épidémie connaît un rebond, le port du masque sera dorénavant obligatoire dans les marchés ouverts Brassens et place de Lattre de Tassigny (Thiers).

S'agissant du reste de l'espace public ouvert, le port du masque est recommandé, notamment lorsque la distanciation sociale ne peut être observée.

Ces dispositions seront susceptibles d'évoluer selon l'actualité sanitaire.

Nous remercions les Brivistes pour leur civisme et leur compréhension.

Contact Presse : Cyril Granet : 05 55 18 18 48